



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement Industriel et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

19, avenue FOCH
BP 3718
98846 NOUMEA
- CEDEX

Attestation de dépôt/reprise de dossiers ICPE

Je soussigné(e) ...

représentant le pétitionnaire SIC

(nom du pétitionnaire)

atteste avoir déposé repris

1 exemplaire papier et 0 CDRom, du dossier suivant :

REFECTION DE L'ASSAINISSEMENT
RESIDENCE LES HAUTS DE PALAQUI
COTRUCHE AU FT DORE.

Date : 17 AOUT 2012

signature :

Validation DENV :



PROVINCE SUD Direction de l'environnement	AR. I.C.P.E. N° 29650	17 AOUT 2012								
AFFECTE									✓	
COPIE										
OBSERVATION	<u>[Signature]</u>									



Nouméa, le 14 AOUT 2012

**Monsieur le Président de l'assemblée
de la Province Sud
Direction de l'environnement
BP 3718
98846 Nouméa cedex**

Référence :
Objet :

OP/LP/N°2382/2012/DAPP
**Déclaration des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
de la station d'épuration de la résidence
Les Hauts de Malaoui – Commune du Mont-Dore**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la réhabilitation de l'assainissement de la résidence Les Hauts de Malaoui sur la commune du Mont Dore, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le dossier de déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, rédigé conformément au code de l'environnement de la Province Sud.

Le bureau d'études Hytec reste à votre entière disposition pour tout complément d'information relatif à ce dossier (contact

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général

- P.J :
- le formulaire de déclaration (ICPE),
 - le K-bis,
 - le justificatif des pouvoirs du signataire,
 - le plan de masse à l'échelle 1 / 1000,
 - le plan de projet à l'échelle 1 / 400,
 - la notice technique de la station d'épuration,
 - les vues en plan et en coupe de la station d'épuration.

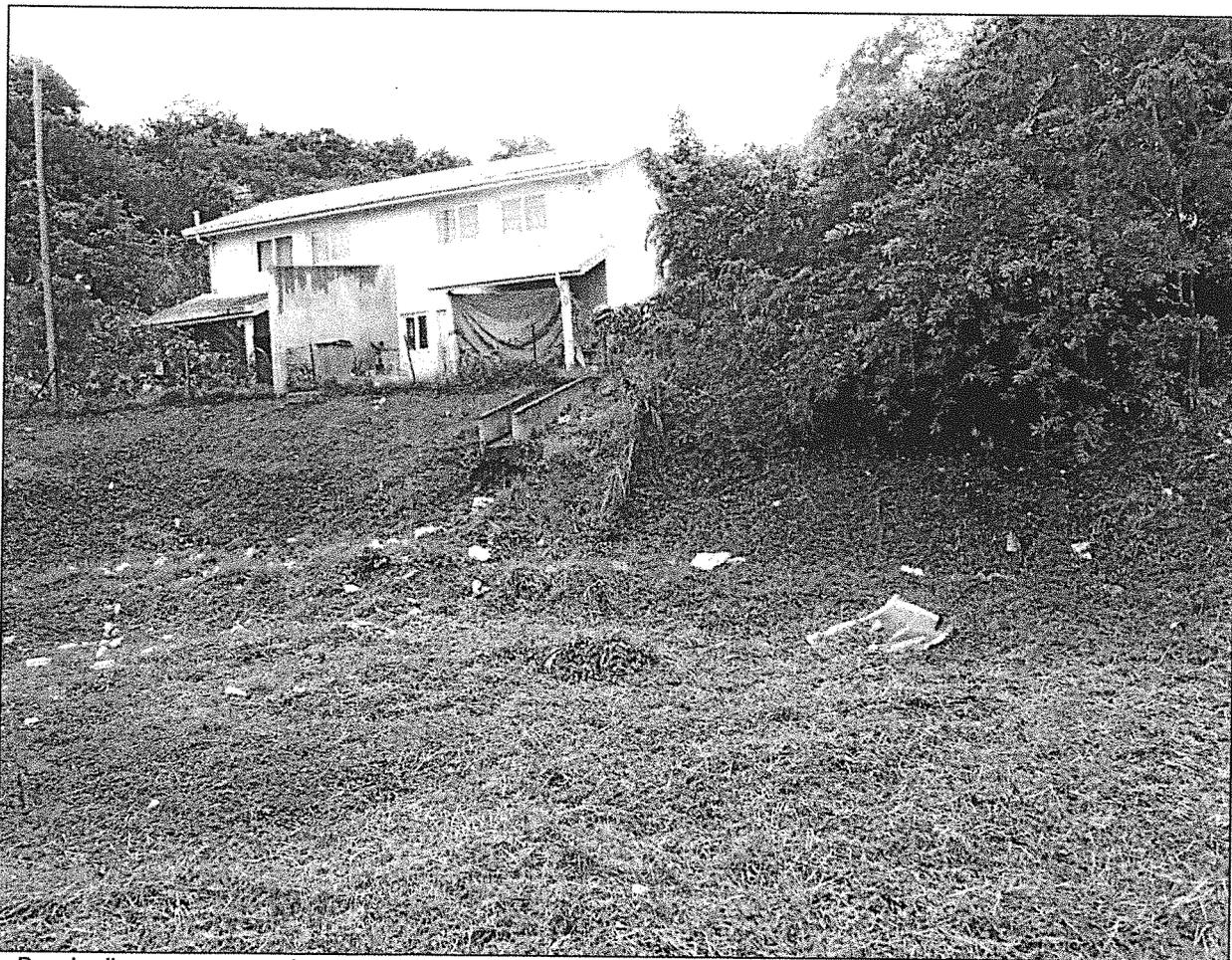
certifiée ISO 90

Hytec

Études & Conseils
Hydrobiologie
Traitement des eaux usées



**DECLARATION ICPE DE LA STATION
D'EPURATION DE LA RESIDENCE
« LES HAUTS DE MALAOUI »
(Commune du Mont Dore)**



Bassin d'orage communal, exutoire du réseau EP de la résidence Les Hauts de Malaoui (Hytec, 01 août 2012)

**FORMULAIRE DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE
contre attestation de dépôt**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée : complète incomplète

Inspecteur :

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :

DEMANDEUR

Si personne physique (fournir Ridet) :

noms :

prénoms :

nationalité :

domicile :

Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) :

dénomination ou raison sociale : *Société Immobilière de Nouvelle Calédonie*

forme juridique : *Société anonyme d'économie mixte*

adresse du siège social : *15, rue Guynemer - BP 412 - 98845 Nouméa*

qualité du signataire de la déclaration :

Ridet :

Nom, prénom, nationalité, qualité du signataire :

Téléphone :

Fax :

Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier :

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Province :	<i>Province Sud</i>	Commune :	<i>Mont Dore</i>	Zone PUD :	<i>410, plan 1.2 de Pont des français à Boulari</i>
N° rue/N°lot et nom lotissement	<i>rue des Gommiers, résidence les Hauts de Malaoui</i>				
Références cadastrales :	<i>Lot 410 section MISSION</i>				
Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) :	<i>X : 453 189 , 390 ; Y : 220 671 , 441</i>				

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
<i>Mini station d'épuration de 200 eqH</i>	<i>2753</i>	<i>D</i>

PIECES A JOINDRE

Colonne réservée à l'administration

Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie

Justificatif des pouvoirs du signataire

Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau

Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)

Le déclarant, (signature & date)

le 13/08/2012